

Les Noirs au Canada : une longue tradition

par Anne Milan et Kelly Tran

Le Canada compte un grand nombre de groupes minoritaires visibles¹ dont certains sont établis au pays depuis longtemps alors que d'autres ont immigré récemment. En 2001, les trois principaux groupes minoritaires visibles au pays étaient les Chinois, les Sud-Asiatiques et les Noirs. Il existe toutefois de grandes différences, tant à l'intérieur d'un même groupe minoritaire qu'entre les différents groupes, notamment au sein de la population noire, dont les origines

varient considérablement : certains sont nés dans les Caraïbes, d'autres en Afrique et d'autres encore sont établis au Canada depuis des générations.

L'expérience des Noirs nés au Canada diffère de celle des Noirs nés à l'étranger. Dans la présente analyse, on examine les types de peuplement, actuels et passés, des Noirs au Canada, ainsi que les lieux de naissance des immigrants noirs et plus particulièrement de ceux qui ont immigré au cours des années 1990.

On examine également leur expérience du marché du travail et certaines de leurs caractéristiques familiales.

L'arrivée au Canada des premiers Noirs remonte à 400 ans

C'est en 1605 qu'on a relevé la présence du premier Noir au Canada; celui-ci agissait en qualité d'interprète sous le règne du gouverneur de Monts, en Nouvelle-Écosse². De 1628 au début des années 1800, l'esclavage des Noirs a existé au pays, et plus particulièrement dans l'Est du Canada où s'étaient établis des Loyalistes qui avaient immigré des États-Unis, emmenant avec eux leurs esclaves. À la fin des années 1700, le Canada a également accueilli quelques loyalistes noirs à qui l'on avait promis des concessions de terres parce qu'ils avaient appuyé les Britanniques durant la Révolution américaine³.



1. Au sens de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, « minorité visible » fait référence aux « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les « Noirs » sont un des groupes qui forment les minorités visibles en vertu du *Règlement sur l'équité en matière d'emploi*.

2. I. Saney, « Canada: The Black Nova Scotian odyssey: a chronology », *Race & Class*, vol. 40, n° 1, 1998, p. 78 à 91.

3. F. Henry, C. Tator, W. Mattis et T. Rees, *The Colour of Democracy: Racism in Canadian Society*, Scarborough (ON), Nelson Thomson, 1998.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Cette analyse est basée sur les données du Recensement de 2001, où les répondants devaient préciser le ou les groupes de population auxquels ils appartenaient. L'auto-déclaration se faisait en cochant la case correspondante sur le questionnaire. Les répondants pouvaient s'identifier à plusieurs groupes et donc, cocher plusieurs cases sur le questionnaire, mais la plupart n'en ont coché qu'une seule. À l'exception d'un petit nombre de répondants qui ont indiqué appartenir à la fois à des groupes de races blanche et noire, les réponses multiples ont été exclues de la présente analyse.

Ce type de question, qui a été utilisé pour identifier les minorités visibles, a été introduit pour la première fois au moment du Recensement de 1996. Avant cette date, les données sur les minorités visibles ont été établies à partir des réponses obtenues à la question sur l'origine ethnique et d'autres renseignements ethnoculturels, comme la langue, le lieu de naissance et la religion. En raison de ces différences entre les questions du Recensement ayant servi à identifier la population noire au fil des ans, il pourrait parfois être difficile d'établir des comparaisons entre les données des séries chronologiques.

Bon nombre de ces premiers arrivants noirs ont décidé de rester au pays et de s'établir en Nouvelle-Écosse et en Ontario et, plus tard, dans l'Ouest du Canada, à la suite de l'ouverture des frontières au milieu des années 1800.

Lors du Recensement de la population de 1901, 17 400 Noirs (ou « Nègres » comme on les appelait à l'époque des premiers recensements) vivaient au Canada; ils formaient alors 0,3 % de la population. Au début des années 1900, la croissance démographique des Noirs n'a pas suivi celle des autres minorités visibles, en particulier celle des Chinois. Le nombre de Noirs a en fait diminué de 21 400 en 1881, à 19 500 en 1931. Durant cette même période, le nombre de Chinois a décuplé, passant de 4 400 à 46 500⁴. À cette époque, la plupart des Noirs au Canada vivaient en Ontario ou dans les provinces Maritimes. Durant les décennies qui ont suivi, le nombre de Noirs au Canada a progressé lentement, pour atteindre 32 100 en 1961, soit 0,2 % de la population.

Au cours des années 1960, la réforme de la politique d'immigration a entraîné la suppression du traitement préférentiel des immigrants d'origine européenne, et ce, de manière à atteindre l'employabilité maximale dans une économie où la main-d'œuvre qualifiée était devenue une priorité⁵.

TSC Le nombre de Noirs a sensiblement augmenté au cours des dernières décennies

	Population noire	Noirs dans la population (%)
1871*	21 500	0,6
1881	21 400	0,5
1901	17 500	0,3
1911	16 900	0,2
1921	18 300	0,2
1931	19 500	0,2
1941	22 200	0,2
1951	18 000	0,1
1961	32 100	0,2
1971	34 400	0,2
1981	239 500	1,0
1991	504 300	1,9
2001	662 200	2,2

*Inclut l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Nota : 1996 est la première année où une question a été posée sur le groupe de population pour déterminer le nombre de membres appartenant aux minorités visibles. Avant 1996, les données sur les minorités visibles ont été calculées à partir des réponses à la question sur l'origine ethnique et d'autres renseignements ethnoculturels, comme la langue, le lieu de naissance et la religion.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

4. Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1931*, produit n° 98-1931 au catalogue, vol. 1, 1936.

5. J.G. Reitz, *Immigration and Canadian Nation-building in the Transition to a Knowledge Economy*. www.utoronto.ca/ethnicstudies/Reitz_june2002.pdf (site consulté le 11 mars 2003), 2002, p. 3 et 4; J.G. Reitz, « Immigrant success in the knowledge economy: Institutional change and the immigrant experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, n° 3, 2001, p. 579 à 613.

En 2001, les Noirs représentaient un peu plus de 1 % de la population des provinces du Canada Atlantique. Cependant, un grand nombre de Noirs qui vivent dans ces provinces y sont établis depuis plusieurs siècles, et la plupart appartiennent au moins à la troisième génération de Canadiens. Comme leurs homologues vivant ailleurs au Canada, les Noirs qui se sont établis à Halifax il y a plus de 200 ans s'étaient vu promettre des terres et de bonnes conditions de vie, mais un grand nombre se sont au contraire retrouvés sans ressources. Malgré ces difficultés, les Noirs ont établi des collectivités dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse, dont une des plus célèbres, située dans un secteur d'Halifax, avait été nommée Africville¹. Cette collectivité au tissu social étroitement lié avait été créée par les familles noires désireuses de préserver leur culture et de résister aux mauvais traitements que leur infligeait la société en général.

Au fil des ans, plusieurs installations ont été mises en service dans la région, dont un abattoir, un hôpital pour le traitement des maladies infectieuses et une décharge publique. Cependant, au début des années 1960, les résidents de ce secteur étaient toujours privés de services d'aqueduc et d'égout, et bon nombre vivaient dans des logements insalubres, ce qui a amené les gens de l'extérieur à qualifier Africville de bidonville. On a donc

réinstallé les résidents de la municipalité dans des logements subventionnés. À la suite de cette décision, bien des Noirs, auparavant propriétaires, sont devenus locataires. Ce changement a provoqué chez eux la perte de leur sentiment d'appartenance et de leur vie de quartier. On a érigé dans un parc un monument qui commémore Africville — une vibrante communauté.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse, et plus particulièrement la ville d'Halifax, compte une population importante de Noirs établis au Canada depuis des générations. En 2001, plus de 90 % des Noirs vivant à Halifax étaient nés au pays, ce pourcentage étant le plus élevé de toutes les régions métropolitaines de recensement. Par ailleurs, chez leurs homologues de 15 ans et plus, 8 sur 10 appartenaient au moins à la troisième génération, alors que la proportion était de 1 sur 10 pour les Noirs de l'ensemble du Canada. Près de 13 100 Noirs vivaient à Halifax en 2001, ceux-ci représentant près de 4 % de la population, soit la troisième proportion en importance après Toronto et Montréal.

1. D.H. Clairmont et D.W. Magill, *Africville: The Life and Death of a Canadian Black Community*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1999.

Les immigrants de la composante économique étaient désormais évalués selon un système de points. Les points qu'on leur accordait étaient basés sur des critères tels que les compétences professionnelles, le niveau de scolarité, la connaissance de l'anglais ou du français et l'âge. Cette réforme a entraîné une diversification des pays d'origine des immigrants, parmi lesquels figuraient un nombre croissant de Noirs en provenance des Caraïbes et d'Afrique. En 1991, 504 300 Noirs vivaient au Canada, soit environ 1,9 % de la population totale de l'époque.

Les Noirs forment le troisième groupe minoritaire visible en importance

En 2001, les Noirs formaient le troisième groupe minoritaire visible en importance au Canada, après les

Chinois et les Sud-Asiatiques. Lors du Recensement de 2001, on a dénombré 662 200 Noirs, ceux-ci représentant un peu plus de 2 % de la population totale du Canada et 17 % de la population minoritaire visible. En comparaison, les Noirs formaient alors 13 % de la population des États-Unis⁶. Entre 1991 et 2001, la population du Canada s'est accrue de 10 %, tandis que la population noire a augmenté de 31 % et que l'ensemble de la population des minorités visibles s'est accrue de 58 %. La croissance rapide de la population noire et des autres minorités visibles a contribué à l'évolution de la mosaïque culturelle du Canada.

Près de la moitié des Noirs sont nés au Canada

L'immigration est à l'origine de la croissance récente et rapide d'un

grand nombre de groupes minoritaires visibles. Toutefois, bon nombre de Noirs sont établis au Canada depuis longtemps. En 2001, par exemple, près de la moitié (45 %) des Noirs étaient natifs du Canada. Ils n'étaient devancés que par les Japonais (65 %) et dépassaient largement les Sud-Asiatiques (29 %) ainsi que les Chinois (25 %). De fait, cette année-là, seulement 1 Noir sur 5 vivait au Canada depuis moins de dix ans, comparativement à une proportion de plus de 1 sur 3 pour les Chinois et les Sud-Asiatiques.

6. J. McKinnon, « The Black population in the United States: March 2002 », *Current Population Reports*, avril 2003, U.S. Census Bureau. www.census.gov/prod/2003pubs/p20-541.pdf (site consulté le 30 octobre 2003).

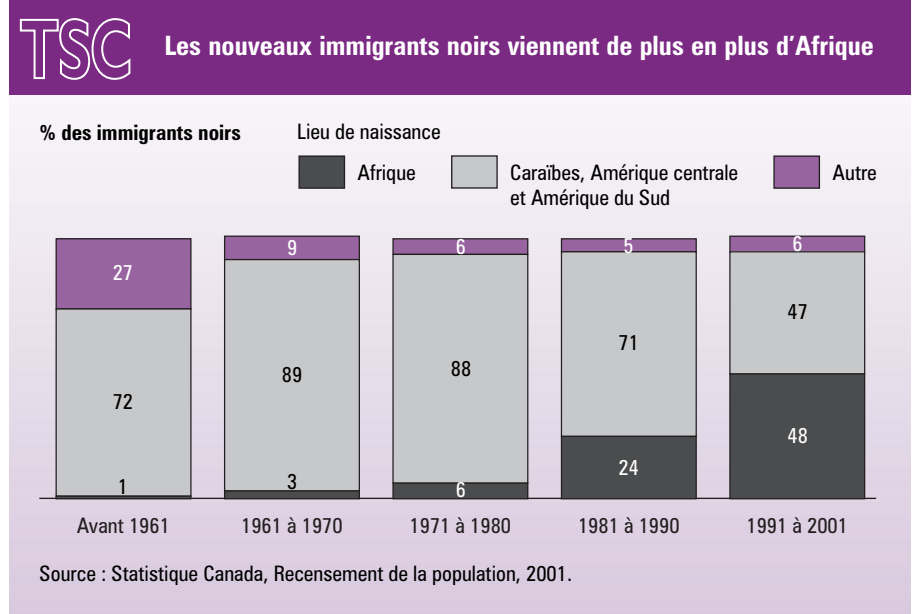
Chez les Noirs de 15 ans et plus, 19 % étaient de deuxième génération, c'est-à-dire qu'ils étaient nés au Canada et qu'au moins un de leurs parents était né à l'étranger. Seule la population japonaise affichait un pourcentage plus élevé (31 %), le pourcentage de la population noire étant par ailleurs légèrement supérieur à la moyenne nationale (16 %).

Les membres de la troisième génération et des générations précédentes sont ceux dont l'origine ancestrale au Canada remonte à plus longtemps. Il s'agit de personnes dont les parents sont nés au Canada. En 2001, 10% des Noirs étaient des Canadiens de troisième génération. Dans les régions où l'établissement des Noirs remonte à plus longtemps, comme en Nouvelle-Écosse, plus de 4 résidents noirs sur 5 (84 %) étaient au moins de la troisième génération.

Les immigrants noirs sont originaires de nombreux pays

En 2001, environ 48 % des Noirs ayant immigré au Canada durant les années 1990 étaient originaires d'Afrique, et une proportion presque identique (47 %) provenait des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Ce profil d'immigration diffère énormément de celui des Noirs qui ont immigré au cours des décennies précédentes. De fait, parmi les Noirs nés à l'étranger et ayant immigré au Canada avant 1961, seulement 1 % étaient natifs d'Afrique, contre 72 %, qui étaient originaires des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Bien que la collectivité noire née à l'étranger se compose de personnes originaires de différentes parties du monde, la plupart d'entre elles proviennent de pays des Caraïbes et d'Afrique. Selon le Recensement de 2001, le tiers des 4 400 Noirs arrivés au Canada avant 1961 étaient natifs de la Jamaïque, contre 15 % en provenance de la Barbade, 6 % du



Royaume-Uni, 6 % de Trinité-et-Tobago et 5 % des États-Unis.

Au cours des années 1960, 1970 et 1980, le nombre d'immigrants noirs au Canada a augmenté, mais ceux-ci provenaient principalement de la Jamaïque (30 % à 40 %), puis d'Haïti, qui est le deuxième pays d'origine de près de 20 % des Noirs qui ont immigré au pays durant les années 1970 et 1980. Durant cette période, la proportion d'immigrants noirs en provenance de la Barbade, du Royaume-Uni et des États-Unis a diminué.

Selon le Recensement de 2001, quelque 139 800 immigrants noirs qui vivaient au Canada étaient arrivés entre 1991 et 2001. Le cinquième d'entre eux (20 %) étaient originaires de la Jamaïque; 12 %, d'Haïti; 10 %, de la Somalie; 8 %, du Ghana; et 5 %, de l'Éthiopie.

La population noire est plus jeune que l'ensemble de la population

En 2001, la structure par âge de la population noire était beaucoup plus jeune que celle de l'ensemble de la population du Canada, les enfants de moins de 15 ans représentant près de 30 % de la population noire, comparativement à une proportion de 19 % pour l'ensemble de la population. De

plus, 17 % des Noirs avaient entre 15 et 24 ans, contre 13 % dans la population totale. Par contre, seulement 5 % des Noirs avaient 65 ans et plus, soit moins de la moitié de la proportion correspondante dans l'ensemble de la population du Canada (12 %). Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer ces tendances, mentionnons des taux de fécondité et de mortalité plus élevés chez les Noirs que dans l'ensemble de la population.

Les enfants noirs sont plus susceptibles de vivre dans des familles monoparentales

Selon le Recensement de 2001, beaucoup plus d'enfants noirs âgés de 0 à 14 ans vivaient dans une famille monoparentale, leur proportion étant de 46 % contre 18 % pour les autres enfants⁷. Les enfants noirs nés au Canada étaient par ailleurs proportionnellement plus nombreux (47 %) à vivre dans des familles monoparentales que ceux nés à l'étranger (40 %). Selon certains chercheurs, les difficultés économiques des Noirs ont

7. Les données sur les enfants de 0 à 14 ans excluent une faible proportion d'enfants vivant dans les territoires ou sur les réserves indiennes.

Certaines régions métropolitaines de recensement	Population noire (nombre)	% de Noirs dans l'ensemble de la population	% de Noirs nés au Canada	Changement au sein de la population noire (%) 1991 à 2001
Canada	662 200	2,2	45	31
Toronto	310 500	6,7	40	29
Montréal	139 300	4,1	41	37
Halifax	13 100	3,7	91	24
Ottawa-Gatineau	38 200	3,6	38	75
Windsor	8 100	2,7	60	87
Oshawa	7 200	2,4	52	34
Hamilton	12 800	2,0	48	30
Kitchener	7 300	1,8	46	29
London	7 600	1,8	52	43
Winnipeg	11 400	1,7	45	17
Edmonton	14 100	1,5	49	20
Calgary	13 700	1,4	45	34
Vancouver	18 400	0,9	48	20
Autres que RMR	41 000	0,4	72	14

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

eu une incidence sur leur situation familiale⁸. Les données du recensement indiquent également que les enfants noirs sont plus susceptibles que les autres enfants de vivre dans des ménages à faible revenu (44 % contre 19 %)⁹.

Des quelque 118 000 couples formés de Noirs en 2001, 57 % étaient composés de deux personnes noires et 43 % d'une personne noire et d'une personne d'une autre race (le plus souvent, un homme de race noire et une femme de race blanche). La durée de résidence au Canada d'un grand nombre de Noirs pourrait expliquer en

partie pourquoi ils affichent une des proportions d'unions mixtes (mariages ou unions libres) les plus élevées parmi les couples appartenant à une minorité visible.

Près de la moitié de la population noire du Canada vit à Toronto

En 2001, la presque totalité des Noirs (97 %) vivaient en régions urbaines et près de la moitié (47 %), soit environ 310 500, vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto, une des régions urbaines les plus diversifiées au monde sur les plans ethnique et culturel¹⁰. Les Noirs

représentent 7 % de la population totale de Toronto, le plus haut pourcentage de toutes les RMR. Ce pourcentage est même plus élevé dans certaines municipalités de Toronto, notamment à Brampton (10 %), Ajax (10 %) et Pickering (9 %).

À Toronto, 57 % des Noirs (soit 178 200) sont nés à l'étranger et, parmi eux, près des trois quarts (73 %) sont natifs des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, principalement de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago et du Guyana. Depuis 1967, Toronto célèbre chaque année la présence de ses membres originaires des Caraïbes en présentant ses costumes, sa danse et sa musique pendant le festival Caribana, qui rend hommage à la culture des Caraïbes.

Montréal compte la deuxième population de Noirs en importance au pays (139 300), laquelle représente plus de 4 % de sa population, et même davantage dans certaines collectivités de Montréal. C'est le cas notamment à

8. A. Calliste, « Black families in Canada: Exploring the interconnections of race, class, and gender », dans M. Lynn (éd.), *Voices: Essays on Canadian Families*, Toronto, Nelson Canada, 1996.

9. Il s'agit des ménages vivant sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu fait référence au niveau de revenu susceptible de créer des difficultés pour une famille qui doit consacrer une proportion plus importante de son revenu aux produits de première nécessité (alimentation, logement et vêtements) qu'une famille moyenne de taille similaire.

10. Statistique Canada, *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, produit n° 96F0030XIE2001008 au catalogue, 2003.

	Ensemble de la population				Noirs			
	Née au Canada		Née à l'étranger		Nés au Canada		Nés à l'étranger	
	1991	2001	1991	2001	1991	2001	1991	2001
Plus haut niveau de scolarité atteint	%							
Sans diplôme d'études secondaires	27	20	26	19	30	17	24	18
Diplôme d'études secondaires	27	25	24	22	27	27	26	25
Formation professionnelle	14	14	13	10	13	12	15	14
Diplôme d'études collégiales	15	20	14	16	15	23	19	24
Diplôme universitaire	17	21	23	32	15	21	15	20
Situation sur le marché du travail								
Taux d'emploi normalisé selon l'âge	78	81	77	76	72	76	77	77
Taux de chômage normalisé selon l'âge	9,0	6,0	9,6	7,0	12,5	7,9	12,5	9,6
Année	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Revenu d'emploi	\$							
Moyen	34 100	37 200	34 900	34 800	29 200	29 700	30 100	28 700
Moyen normalisé selon l'âge	34 100	37 200	34 900	34 800	30 000	32 000	30 700	29 200

Nota : Inclut la population dans la force de l'âge actif (25 à 54 ans).

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

Montréal-Nord, où les Noirs forment 15 % de la population, ainsi qu'à LaSalle et à Pierrefonds, où leur proportion atteint 9 %. Tout comme à Toronto, la plupart des Noirs qui vivent à Montréal (55 %) sont nés à l'étranger, principalement dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et en Amérique centrale. En 2001, 78 % des 76 200 Noirs nés à l'étranger qui vivaient à Montréal étaient originaires d'Amérique centrale, la plupart provenant d'Haïti, un pays dont la langue officielle est le français; moins du cinquième (18 %) étaient originaires d'Afrique.

Les Noirs nés au Canada sont proportionnellement tout aussi nombreux que les autres personnes nées au Canada à faire des études universitaires

Les Noirs dans la force de l'âge actif (entre 25 et 54 ans) sont moins susceptibles d'avoir un diplôme universitaire, mais proportionnellement plus nombreux à posséder un diplôme

d'études collégiales que l'ensemble de la population. En 2001, l'ensemble des Noirs dans la force de l'âge actif, nés à l'étranger et au Canada, étaient proportionnellement tout aussi nombreux que l'ensemble des personnes de la même tranche d'âge nées au Canada à avoir un diplôme universitaire, la proportion s'établissant à environ 1 sur 5. Les Noirs nés à l'étranger étaient par contre proportionnellement beaucoup moins nombreux que les autres immigrants à avoir un diplôme universitaire, les proportions en 2001 s'établissant respectivement à 20 % pour les Noirs dans la force de l'âge actif nés à l'étranger, contre 32 % pour l'ensemble des immigrants du même âge. Les immigrants noirs arrivés récemment au pays ont toutefois tendance à être plus instruits et plus qualifiés que les Noirs nés au pays, les critères d'admission des immigrants étant de plus en plus axés sur les compétences professionnelles, car elles favorisent leur

autonomie économique, une fois au Canada.

Au cours de la dernière décennie, on a observé une amélioration des taux d'emploi des Noirs nés au Canada, tandis qu'ils sont demeurés inchangés chez les Noirs nés à l'étranger. En 2001, le taux d'emploi normalisé selon l'âge (76 %), pour les Noirs dans la force de l'âge actif nés au Canada, demeurait toutefois inférieur à la proportion enregistrée pour l'ensemble des personnes du même âge nées au Canada (81 %)¹¹. Par ailleurs, même si les Noirs de

11. Tous les taux d'emploi et de chômage sont normalisés selon l'âge. Les taux pour les Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada sont normalisés selon la répartition par âge de l'ensemble des personnes nées au Canada et appartenant au même groupe d'âge, alors que les taux pour les Noirs nés à l'étranger sont normalisés en fonction de la répartition par âge de l'ensemble des personnes nées à l'étranger.

25 à 54 ans nés à l'étranger étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux que les autres immigrants à détenir un diplôme universitaire, le taux d'emploi est demeuré inchangé dans ces deux groupes en 1991 et 2001, s'établissant à environ 77 %.

Entre 1991 et 2001, le taux de chômage a fortement reculé, mais il est demeuré plus élevé dans la population noire que dans l'ensemble des adultes dans la force de l'âge actif. En 1991, le taux de chômage normalisé selon l'âge pour l'ensemble des Noirs dans la force de l'âge actif (nés au Canada ou à l'étranger) s'établissait à 12,5 %. Au cours des années qui ont suivi, le taux de chômage a régressé davantage pour les Noirs nés au Canada que pour les Noirs originaires de l'étranger, comme ce fut le cas pour les autres groupes minoritaires visibles. En 2001, le taux de chômage avait diminué à 7,9 % chez les Noirs nés au Canada, contre 9,6 % chez les Noirs nés à l'étranger.

D'autre part, bien que les Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada étaient proportionnellement tout aussi nombreux à avoir fait des études universitaires que l'ensemble des personnes nées au Canada appartenant au même groupe d'âge. Par ailleurs, le revenu moyen d'emploi des Noirs nés au Canada en 2000 était nettement inférieur à celui de l'ensemble des personnes nées au pays (29 700 \$ contre 37 200 \$). Cet écart entre les gains pourrait être attribuable à la répartition par âge plus jeune de la population noire, les jeunes gagnant moins, en général. De fait, après normalisation selon l'âge, le revenu moyen d'emploi des Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada passe à 32 000 \$, ce qui contribue à réduire l'écart¹². Entre 1990

12. Le revenu d'emploi moyen des Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada est normalisé selon l'âge, en fonction de la répartition par âge de l'ensemble de la population du même groupe d'âge née au Canada.

et 2000, le revenu d'emploi moyen normalisé selon l'âge des Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada a augmenté de 7 %, comparativement à une hausse de 9 % pour l'ensemble des personnes nées au pays et appartenant au même groupe d'âge.

Bien que les diplômés universitaires soient proportionnellement moins nombreux parmi les Noirs nés à l'étranger que parmi l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans nées à l'étranger, l'écart salarial entre ces deux groupes était moindre entre 1990 et 2000 que dans le cas des Noirs nés au pays. Les Noirs de 25 à 54 ans nés à l'étranger gagnaient moins que l'ensemble des personnes du même groupe d'âge nées à l'étranger (28 700 \$ contre 34 800 \$), leur revenu moyen augmentant à 29 200 \$ après normalisation selon l'âge. Les deux groupes nés à l'étranger ont également subi une baisse salariale entre 1990 et 2000, le revenu d'emploi normalisé selon l'âge moyen des Noirs nés à l'étranger ayant diminué de 5 %, comparative-ment à une baisse de moins de 1 % pour l'ensemble des Canadiens de 25 à 54 ans nés à l'étranger.

Le taux et le revenu d'emploi moins élevés chez les Noirs, de même que leurs taux de chômage supérieurs, pourraient être dus à la discrimination ou à un traitement inéquitable. Selon l'Enquête sur la diversité ethnique, les Noirs sont plus enclins à croire qu'ils ont été l'objet de discrimination ou d'un traitement inéquitable en raison de leur ethnicité, de leur culture, de leur race, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion. Près du tiers (32 %) des Noirs de 15 ans et plus ont déclaré avoir vécu de telles expériences, parfois ou souvent au cours des cinq années précédentes, comparative-ment à 20 % pour l'ensemble des minorités visibles et à 5 % pour les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible; 17 % des Noirs ont déclaré avoir rarement vécu de telles expériences, contre 15 % pour

l'ensemble des minorités visibles et 5 % pour les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible.

Résumé

L'expérience des Noirs au Canada diffère, tant en raison de leurs origines que de leurs expériences vécues au Canada. Certains sont établis au pays depuis des siècles, alors que d'autres ont immigré au cours des dernières décennies et ne font que commencer à s'enraciner. À bien des égards, les Noirs ont toutefois contribué à façonner la mosaïque culturelle locale et nationale.

La population noire croît plus rapidement que l'ensemble de la population du Canada et elle est concentrée dans les plus grandes villes du Canada, notamment à Toronto. Les Noirs sont plus jeunes et leurs enfants sont plus susceptibles de vivre au sein de familles monoparentales et de ménages à faible revenu. Les Noirs nés au pays sont proportionnellement tout aussi nombreux que l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans nées au Canada à avoir fait des études universitaires, mais la proportion de diplômés universitaires est beaucoup moins élevée chez les Noirs nés à l'étranger que chez les autres personnes nées à l'étranger. Enfin, les Noirs, et plus particulièrement ceux nés au Canada, sont proportionnellement un peu moins nombreux à être occupés que l'ensemble des personnes de 25 à 54 ans. De plus, dans l'ensemble de ce groupe d'âge, leur revenu d'emploi est moindre, alors que le taux de chômage est supérieur.



Anne Milan est analyste pour *Tendances sociales canadiennes* et **Kelly Tran** est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.